

RÈGLES DU JEU / RECOMMANDATIONS

Ce parcours vous propose de découvrir une partie du patrimoine naturel et culturel de la Communauté de Communes des Forêts et Coteaux de la Grande Montagne. Le départ et l'arrivée du parcours sont respectivement représentés par un triangle et un double cercle. Des cercles symbolisent les bornes à rechercher ; leurs pinces permettent de poinçonner la carte. La forme des poinçons vous permet de trouver la bonne information parmi les trois proposées.

BONNE PROMENADE !



Équipez vous de bonnes chaussures, le terrain argilo-calcaire de Rilly pouvant être boueux et glissant. Il existe toujours une alternative aux sentiers trop pentus (exemple entre les bornes 2, 3 et 4), ne prenez pas de risques inutiles. Emportez avec vous de quoi manger et boire. En cas d'accident grave, composez le 18 ou le 112. Respectez la réglementation en vigueur.

////// À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT //////////

• Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Des sentiers de randonnée, des aires de pique-nique et des haltes panoramiques y sont aménagés pour vous permettre de découvrir forêts et coteaux. Vous trouverez la Maison du Parc à Pourcy ainsi que des points d'information à Châtillon sur Marne et Hautvillers.

• Village fleuri

C'est à partir de 1993 que Rilly participe au concours départemental des villages fleuris. En 1998, l'aventure nationale débute avec une première fleur et depuis 2006, Rilly la Montagne a même obtenu sa 4^{ème} Fleur Nationale. Villers-Allerand est également un village fleuri avec une 3^{ème} Fleur Nationale.

• Les viticulteurs / vignerons vous accueillent

Classées 1^{re} dans l'échelle des crus, les vignes de Chigny-les-Roses, Montbré, Rilly et Villers-Allerand se composent de Chardonnay, de Pinot Meunier et de Pinot noir. Les assemblages qui en résultent font apparaître finesse, subtilité, fraîcheur, fruité, force et caractère à ce vin délicatement pétillant. N'hésitez pas à aller voir les vignerons de la Communauté de Communes qui vous accueilleront comme il se doit.

• Le chemin de randonnée des Cinq Seigneurs

Reliant chacun des cinq villages de la Communauté de Communes « Forêts et Coteaux de la Grande Montagne », deux circuits de randonnée vous sont proposés (11km ou 22km) pour découvrir la richesse du territoire et vous permettre une agréable promenade. Vous trouverez un point de départ dans chaque commune ainsi qu'une carte détaillée des circuits.

Contacts : Mairie de Rilly la Montagne
Tél : 03 20 30 40 10
E-mail : mairie.rilly-la-montagne@wanadoo.fr

Mairie de Chigny les Roses
Tél : 03 26 03 42 35
E-mail : mairie@chignylesroses.info

////// PRÉSERVEZ L'ENVIRONNEMENT //////////

L'accès à la forêt de Rilly la Montagne vous est autorisé sous réserve du respect des conseils suivants qui permettent à tous de profiter de la beauté de l'environnement naturel dans les meilleures conditions :

- Respectez la tranquillité des animaux,
- Tenez vos chiens en laisse,
- N'entrez pas sur les propriétés privées,
- N'allumez pas de feu et ne jetez pas vos mégots par terre,
- Respectez le travail des forestiers,
- Emportez vos déchets avec vous,
- Respectez les périodes de chasse : les dates de chasse sont affichées en Mairie de Rilly la Montagne.

CARACTÉRISTIQUES DU CIRCUIT

- ▲ Départ tout en haut du village de Rilly.
(vous pouvez garer votre véhicule sur le parking à l'entrée de la forêt)
- Distance à vol d'oiseau : 3,1 km.
- 👤 Distance par les chemins : 5 km.
- ⬆ Dénivelée : 60 m.
- 🕒 Durée : environ 2h45 (ou 1h30 pour la variante courte).
- ⚠ Difficulté : techniquement facile et physiquement moyen.

CAP PATRIMOINE

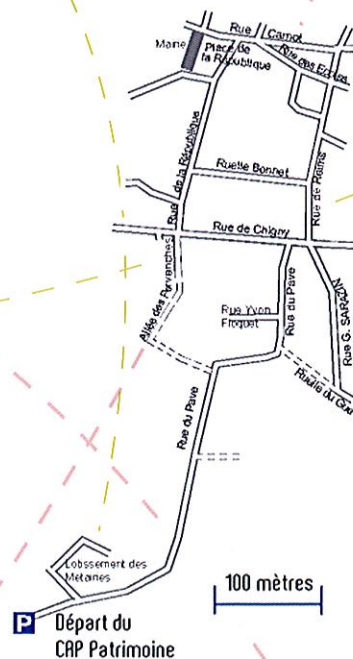
Réalisation : Année 2008
Sarl Conception et Aménagement
de Parcours d'ORIENTATION
129, rue de Bacchus 51160 Hautvillers
Port. : 06 16 22 19 81 - Tel. : 03 26 08 54 71
www.cap-orientation.com

Carte de Base: Carte CAP Orientation

CAP Patrimoine n°4

LÉGENDE

Route - Route forestière	
Chemin d'exploitation - Chemin	
Sentier - Sentier peu visible	
Layon - Layon peu visible	
Clôture franchissable - Infranchissable	
Mur de pierre en ruine - Clôture détruite	
Limite de culture - Limite de végétation	
Rocher	
Cours d'eau franchissable - Lac	
Ruisseau - Ruisseau intermittent	
Marais linéaire - Mare/Etang	
Marais - Marais infranchissable	
Marécage - Petit marais	
Source - Source captée - Trou d'eau	
Courbes de niveau	
Maitresse - Normale - Intermédiaire	
Levée de terre - Petite levée de terre	
Dépression - Trou - Cuvette	
Butte - Colline - Fossé	
Abrupt de terre - Petit abrupt de terre	
Terrain accidenté - Tranchée	
Parking	
Zone interdite - Bâtiments	
Arbre isolé	
Ruine - Mirador, affût de chasse	
Objets particuliers - Borne	
Prairie - Prairie, arbres dispersés	
Friche, déboisé - Friche, arbres dispersés	
FORET PENETRABILITE	POSSIBILITE DE COURSE
Visibilité réduite	100% 70% 30% 0%
Bonne visibilité	
ÉCHELLE 1/7500	
1 cm sur la carte représente 75 mètres sur le terrain	
ÉQUIDISTANCE 5 MÈTRES	
entre 2 courbes on monte ou on descend de 5 m	



CAP
ORIENTATION
www.cap-orientation.com

Villes et Villages
Fleuris

CAPpatrimoine

Communauté de Communes des Forêts
et Coteaux de la Grande Montagne

LA DÉCOUVERTE NATURE

Histoire, nature et tradition

QUELQUES
CONSEILS
AVANT LE
DÉPART
AU DOS